

cardinaux et le 17 FEVRIER 1826, le Pape Léon XII, apposa sa signature à cette décision.

Ce jour est comme l'anniversaire de notre baptême. Le 17 février les Oblats célèbrent leur *nom* : un indult leur permet de commémorer, sous le rite de 2ème classe, le grand mystère de l'*Immaculée Conception* ; dès ce jour du 17 février 1826 ils furent officiellement appelés les *Oblats de Marie Immaculée*.

Le 17 février les Oblats célèbrent leur *patronne*. Vingt-huit ans avant la définition solennelle de ce dogme, ils reçoivent le mandat de le prêcher, de convertir les âmes par l'intercession de *Marie Immaculée*, et de faire connaître au monde ce gracieux et glorieux privilège de l'*Immaculée Conception*.

Mieux encore que les fils de la *femme forte* ils ont droit de se lever devant leur Mère et, de toute l'ardeur d'un coeur de fils, de lui adresser l'éloge de l'Écriture ;

"Mère, beaucoup d'autres femmes ont amassé des richesses ; vous, vous les avez toutes surpassées."

Puissent ces fils, destinés à faire l'éloge de leur Mère *Immaculée*, devenir de plus en plus nombreux !!!

* * *

Décembre, mois de l'*Immaculée Conception*, est aussi le dernier mois de l'année, le mois des comptes et du bilan à établir. Dans cette addition des *mérites* et des *démérites*, des âmes qui ont travaillé dans toute sincérité et loyauté peuvent se laisser prendre à une pensée de découragement à voir le peu de succès apparent de leur apostolat.

Les *Annales de N. D. de Pontmain* consoleront ces âmes par cette belle poésie que nous leur empruntons :

J'ai remué la terre et répandu le grain !

La côte demeure stérile ;

Et je marche, courbant mon front lourd de chagrin :

Je suis un semeur inutile !